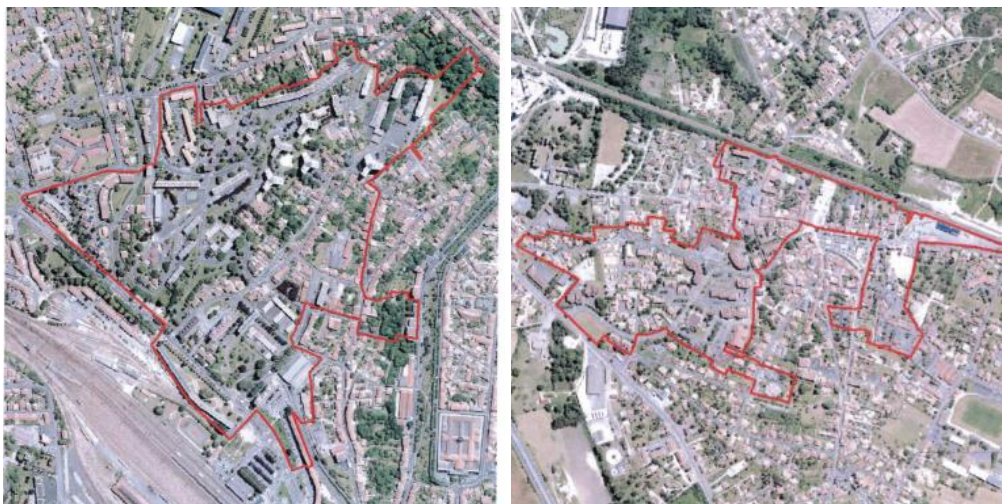


Opérations de renouvellement du Grand Angoulême à Angoulême et la Couronne (16)



Porteur du projet : Communauté d'agglomérations Grand Angoulême

Responsables du projet

Bors le Jolly Responsable développement durable

Sylvina Gorski Responsable grands projets

Marine Pradel Cheffe de projet ORU

Caractéristiques du projet

- Projet ANRU
- 2 zones de PRIR ORU à destination résidentiel (réhabilitation, démolition et construction neuve)

Synthèse du projet

Le projet dispose **d'une convention partenariale avec l'ANRU pour une durée de 8 ans**. La convention ANRU fixe des objectifs de performance, certains logements n'en font pas partie pour cette raison.

La maîtrise d'ouvrage est partagée entre différents acteurs :

- **Les communes d'Angoulême et de la Couronne**. La commune d'Angoulême est à l'initiative de la démarche, transmise ensuite au Grand Angoulême dans le cadre de sa compétence ORU ;
- **Les bailleurs sociaux**. Ils visent les labels suivants : Effinergie+, NF Habitat pour le neuf, HPE rénovation 2009 mais ne se sont pas encore appropriés les enjeux environnementaux du projet ;
- La **copropriété** de la Résidence de la Gare.

Il n'est pas prévu de recrutement d'une AMO embarquée dans les équipes de MOA.

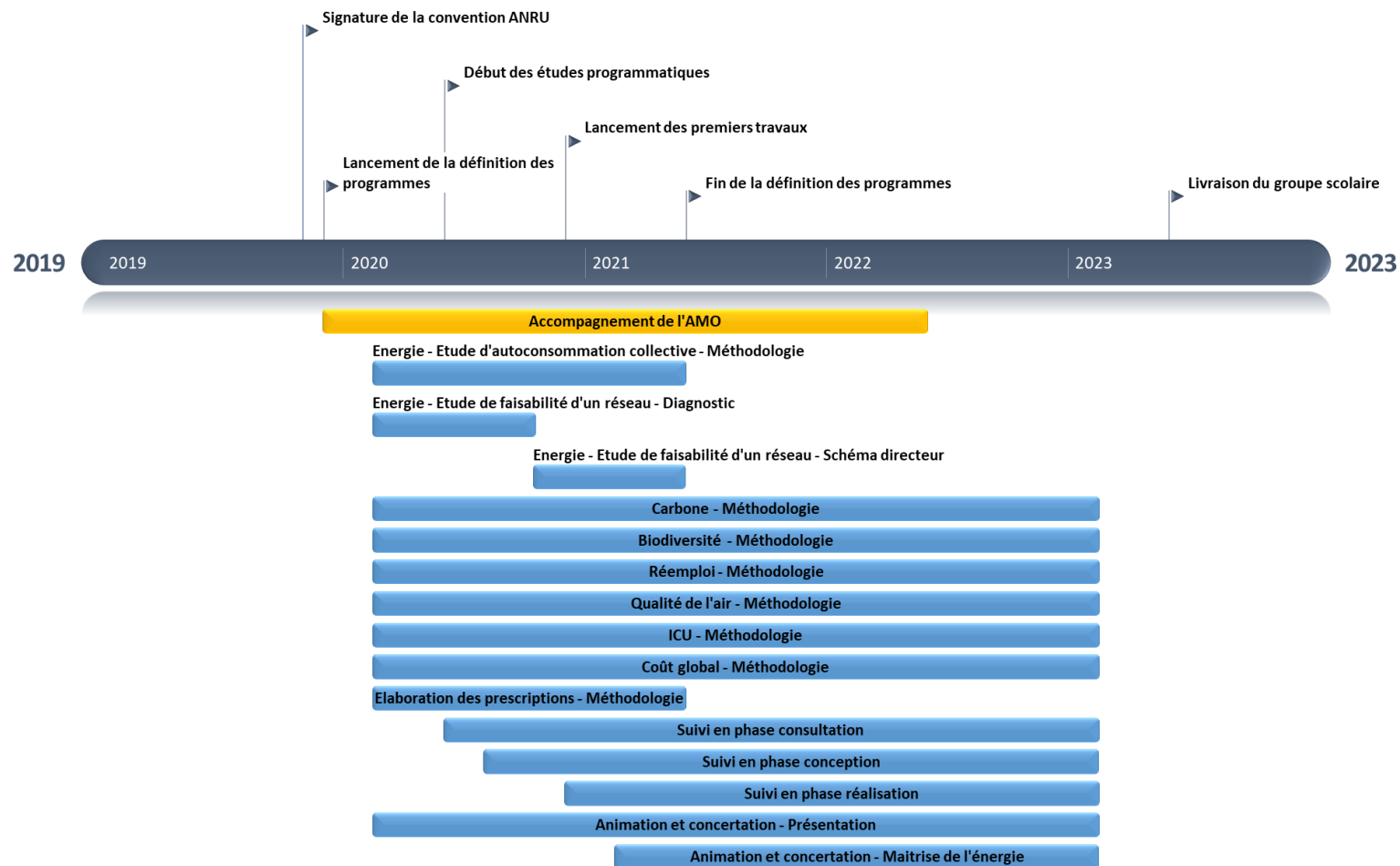
Une entreprise est missionnée pour mener la mission d'OPCU. Son cahier des charges est écrit à 90%. Il ne prend actuellement pas en compte d'ambitions environnementales.

Il existe un réseau de chaleur qui alimente plusieurs bâtiments communaux. L'approvisionnement est majoritairement en biomasse.

Le périmètre de l'ORU n'est a priori pas assez large pour justifier la généralisation d'un réseau de chaleur sur le secteur BAGF à tous les bâtiments, a fortiori avec une ambition de réduction des consommations thermiques. Cette problématique pourrait apparaître plutôt à moyen terme, à un horizon 5-10 ans, et à une échelle plus grande.

L'équipe projet a exprimé le besoin fort des conducteurs d'opérations à réfléchir et concevoir leur projet en **coût global**. Actuellement, les conducteurs d'opérations estiment que les chiffrages économiques relatifs à l'énergie en coût global ne semblent pas réalistes et ne permettent une approche intégrée.

Besoins exprimés en fonction du planning prévisionnel¹



¹ L'organisation des missions est indicative et permet d'illustrer un enchaînement possible de l'intervention de l'AMO.